

CHAMPIONNAT NATIONAL FOOTBALL Promotionnel Cadet Garçon 29, 30, et 31 mai 2024



Centre Sportif et Culturel de GEMENOS



UGSEL Nationale
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05
Tél : 01. 44. 41. 01. 95 Fax : 01.43.29.96.88



Crédit  Mutuel



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

UGSEL BOUCHES DU RHONE

41b rue d'Isoard

13001 MARSEILLE

ORGANISATEUR

Didier MEISSIREL - Responsable organisation ☎ : 07 60 33 37 96 /

Mélissa HEILIG - Responsable logistique ☎ : 06 65 66 24 90 / ugsel13@gmail.com

LIEUX DE COMPETITION

- **Centre Sportif et Culturel A. Giraldi,**
 - Avenue César Baldaccini - 13420 GEMENOS

ACCUEIL

LE MERCREDI 29 MAI 2024

- Accueil des délégations (équipes et encadrements) **Lycée Saint Jean de Garguier de 16h00-18h00**, Chemin du Puits, 13420 GEMENOS.
Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.
(Cf adresse ci-dessus – fléchage en arrivant au lycée)
Début de la **cérémonie d'ouverture à 18H00** avec temps pastoral, présentation des équipes, tirage au sort, réunion technique..

QUESTIONNAIRE

Questionnaire et Règlement : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (**par mail** svp) pour le **mardi 7 mai 2024** au plus tard

- ugsel13@gmail.com

Un Chèque à l'ordre de L'UGSEL BDR

Adresse postale :

- UGSEL Bouches du Rhône
 - 41b rue d'Isoard - 13001 MARSEILLE

HEBERGEMENT

Une liste d'hôtels est en ligne sur le site de l'UGSEL Nationale

Les dîners :

- À l'établissement Saint Jean de Garguier

Les déjeuners :

- Sur le lieu de la compétition

RESTAURATION

NB : les petits déjeuners seront pris sur les lieux d'hébergement.

Les frais de restauration sont inclus dans le pack : **33, 20 Euros** par personne. Il est obligatoire pour tous les participants. Il comprend 4 repas.

Pas de remboursement en cas de désistement.

DROIT D'ENGAGEMENT

14 € par compétiteur.

Une navette sera mise à disposition à partir de la Gare d'Aubagne :

Réservation obligatoire lors de l'inscription (à renvoyer **avant le 07 MAI**).

Elle desservira uniquement les hôtels présents dans la liste.

TRANSPORT

Tarif : **24 € par personne pour les 3 jours** :

- J1 : gare au centre puis du centre à l'hôtel
- J2 : hôtel au centre puis du centre à l'hôtel
- J3 : de l'hôtel au centre puis du centre à la gare

**PASTORALE**

Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.

ANIMATION / CONVIVIALITE

Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le mercredi en fin de journée. Une dégustation de vin local est organisée sur ce temps. Une soirée cinéma sera proposée aux jeunes.

PHOTOS ou VIDEOS**Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition.**

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.

PREMIER SECOURS

Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes.

En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.

RESPONSABILITE

Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

PRIMES KILOMETRIQUES**Nouveauté** (décision CNAS de septembre 2023) :

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères :

- le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS,
 - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.
- L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2023-2024 sur le site :

<https://www.ugsel.org/>

REGLEMENTS	Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Foot-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.
LICENCES	L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves inscrits sur USPORT (modifiable jusqu'au 25 mai 2024) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.
ARBITRAGE	Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur, un chèque de 300 € sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel. Extraits du règlement « <i>En Foot Ball promotionnel, le jeune officiel doit être un arbitre central. De plus, l'équipe doit être en mesure de présenter un assistant (joueurs de l'équipe ou enseignant ou accompagnateur qui ne coache pas et différent de l'arbitre central)</i> »
TIRAGE AU SORT	Mercredi 29 mai 2024 à partir de 18h15 au lycée Saint Jean De Garguier. Présence obligatoire.
CERCLE DU RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux
CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive
TENUE ET HYDRATATION	Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit : <ul style="list-style-type: none">• deux jeux de maillots numérotés et de couleurs différentes.• deux sifflets pour ses jeunes officiels.• Ballons Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org



PROGRAMME GENERAL

MERCREDI 29 MAI 2024

- 16H00 -18H00** Accueil des équipes au lycée Saint Jean de Garguier
- 18H00** Temps pastoral
- 18H15** Tirage au sort et réunion technique
- 19H15** Repas au lycée Saint Jean de Garguier
- 20H00** Départ des navettes vers les lieux d'hébergement

JEUDI 30 MAI 2024

- 8h00 :** Ouverture des vestiaires du complexe sportif.
- 9h00 :** Début de la compétition
- 11h30 :** Début de la restauration sur place.
- 13h30 :** Reprise des matchs
- 17h00 :** Fin de la 1ère journée.
- 18h00 :** Apéritif pour les enseignants au lycée Saint Jean de Garguier.
- 18h30 :** Repas au lycée Saint Jean de Garguier.
- 19h30 :** Départ des navettes vers les lieux d'hébergement

VENDREDI 31 MAI 2024

- 8h00 :** Ouverture des vestiaires du complexe sportif.
- 9h00 :** Début de la compétition
- 12H15 :** Remise des récompenses

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

13h-13h30 : Départ des délégations (avec un panier repas)